



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°168 du Lundi 02 décembre 2013

Cérémonie du 05 décembre 2013 :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie commémorative du 05 décembre à 11h30 devant la stèle (mairie), à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité au Centre Socioculturel après la cérémonie.

Vols à Vadalle :

Nous vous informons que nous avons été victimes encore une fois de vols sur la commune.

- Le tapis extérieur du Centre socioculturel
- Bas de caisse du minibus
- Arrosoir au cimetière

Exercice militaire en secteur civil :

Le 1^{er} RIMA effectuera un exercice en secteur civil dans le Département de la Charente, du mercredi 4 au lundi 9 décembre 2013. Cet exercice verra l'engagement sur le terrain d'un escadron blindé, soit environ 80 militaires, de 6 AMX, 10 RCR, 6 VBL, 4 véhicules de liaison et 4 camions. Aucune munition ne sera utilisée lors de l'exercice.

Construction de l'atelier municipal :

Depuis quelques semaines vous avez pu constater la construction de l'atelier municipal, derrière la salle des fêtes. Il s'agit pour notre commune de disposer d'un local en capacité d'accueillir les véhicules et l'outillage de la commune dans les meilleures conditions possibles.

Conformément à la réglementation sur le travail, les locaux seront équipés de sanitaires (douches, WC) adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Ce nouvel équipement va permettre de libérer les locaux municipaux de La Grange au profit des associations et éventuellement pour la remise en service du club des jeunes.

Nouveaux rythmes scolaires – rentrée 2014 :

Une réunion de concertation s'est tenue le 12 novembre avec les élus, les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les représentants des personnels et les D.D.E.N. de chaque commune (Anais, Tourriers, Aussac-Vadalle).

Il ressort principalement de cet échange :

1. la demi-journée travaillée sera le mercredi,
2. une demande auprès du Président du Conseil Général a été faite pour commencer la classe un peu plus tôt (idéalement 09h00) afin de pouvoir avoir 5h 15 en moyenne d'enseignement dans une journée. La journée serait donc de 7h30 décomposée en 5h15 d'enseignement, 1h30 de pause méridienne et 45 minutes de TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

Une prochaine réunion sera programmée en décembre.